

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2005

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) – GEROGES Y. – LE FOLL M. – HENRY B. – FREMONT L. – COLLOBERT H. – THOMAS D. (Adjoints) – MABIN B. – LE VEZOUET JP. – GUENNIC M TH. – MONNIER M. – MEUNIER J. – JOUANIGOT A. – RICHARD G.

ABSENTS EXCUSES :

MME ANGER M. qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.
M. PLOUX G. qui donne pouvoir à M. COLLOBERT H.
M. SALAUN JC. qui donne pouvoir à M. LE FOLL M.

ABSENTS :

Mme JONET S.
M. LE MARREC Y.
M.. LE ROUX P.

I Compte administratif et compte de gestion 2004

M. DELVAL, Percepteur et M. Marcel LE FOLL, Adjoint aux Finances présentent les 3 comptes administratifs (commune, lotissements de la Fontaine et du Cozen, lotissement du Rucaër). Les résultats des comptes administratifs (compte de l'ordonnateur) et des comptes de gestion (comptes du comptable) sont identiques. A l'unanimité, le conseil municipal approuve ces comptes.

Pour le budget de la commune, le résultat de la section de fonctionnement s'élève à + 431 676.32 euros, celui de l'investissement à + 231 540.93 euros.

Pour le budget lotissement, le résultat de la section de fonctionnement s'élève à + 54 956.34 euros, celui de l'investissement à – 54 956.34 euros. Pour le budget lotissement Rucaër, le résultat de la section fonctionnement s'élève à + 46 223.28 euros, celui de l'investissement à – 46 223.28 euros.

II Budget primitif 2005

Après présentation des 3 budgets (commune, lotissements de la Fontaine et du Cozen, lotissement du Rucaër) par M. DELVAL, Percepteur et M. Marcel LE FOLL, Adjoint aux Finances, le conseil municipal, à l'unanimité approuve ces 3 budgets primitifs.

Le budget de la commune s'équilibre à 1 862 828, 75 euros en section de fonctionnement et à 2 013 246 euros en section d'investissement. L'excédent de recettes réalisé en 2004 est de 431 676.82 euros. Conformément à la réglementation M14, le conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter une partie de l'excédent 2004, soit 119 345.07 euros au

financement des dépenses d'investissement au budget primitif 2005 à l'article R1068, le reste soit 312 331.75 euros est repris en section d'exploitation du budget 2005, à l'article R002.

Pour le budget lotissements, la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 54 956.34 euros et en investissement à la somme de 56 956.34 euros. Pour le budget lotissement Rucaër 3è tranche, la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 166 223.28 euros et en investissement à la somme de 92 446.56 euros.

III Vote des taux des 3 taxes

Suite à une présentation des taux des 3 taxes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti) par M. DELVAL, Percepteur, le conseil municipal décide de maintenir les taux appliqués en 2004 à savoir :

- Taxe d'habitation 16.30 %
- Foncier bâti 20.02 %
- Foncier non bâti 57.12 %

IV Emploi Jeune – Stage de formation – Prise en charge

Christelle EPERT, emploi jeune suit actuellement un stage de formation en alternance pour obtenir un BEATEP « environnement et développement durable » (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire). Le coût de cette de formation s'élève à 4300 euros, d'une durée de 820 heures du 7 mars 2005 au 16 juin 2006. A l'unanimité, le conseil municipal décide de prendre en charge 50 % de ce montant.

IV Syndicat Départemental d'Electricité – Eclairage public – Travaux de rénovation

M. Yves GEORGES explique que suite à notre demande, le SDE nous a transmis un devis pour la rénovation de 46 lampes sur la commune. Le coût des travaux s'élève à 25 324.00 euros TTC. La commune prend en charge 45 % du coût TTC, soit 11 395.80 euros. A l'unanimité, le conseil municipal approuve la réalisation de ces travaux.

V Informations

M. Pierre SALLIOU informe qu'une déviation sera mise en place du 11 avril au 10 juin 2005, pour des travaux effectués sur la RD 787, à Traou Munehorre.

M. Yves GEORGES précise que les travaux de peinture à l'intérieur de la salle des fêtes seront terminés le 01 avril 2005.

Quelques dates à retenir :

02.04 à 10 H	visite de quartiers
04.04 à 18H30	réunion marathon
09.04	réception nouveaux Pabuais
17.04	Marathon
19.04 à 17 H	choix de matériaux pour la nouvelle mairie (carrelage...)

Mme Denise THOMAS précise que la subvention pour les sinistrés de l'Asie du Sud Est sera attribuée à 2 associations : Enfants du Monde, et Médecins Sans Frontières.

M. Pierre SALLIOU informe que nous avons reçu de Me JAGUIN, un modèle de projet d'acquisition pour le terrain de M. LE BAIL. M. Pierre SALLIOU fait part que Mlle COLEOU a quitté sa maison.

Mme Béatrice MABIN souligne l'état de saleté de nombreux points propres.